

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION
DU COMITÉ EXÉCUTIF DE LA VILLE DE REPENTIGNY
TENUE LE 4 MARS 2008

SONT PRÉSENTS, MESSIEURS LES CONSEILLERS RAYMOND HÉNAULT, MARIO MORAIS ET JEANNOT LEMAY, FORMANT QUORUM SOUS LA PRÉSIDENTE DE MADAME LA MAIRESSE CHANTAL DESCHAMPS.

(5.1) RÉSOLUTION NUMÉRO CE 122-04-03-08
MÉMOIRE CONJOINT DES VILLES DE TERREBONNE, REPENTIGNY,
MASCOUCHE ET CHARLEMAGNE CONCERNANT L'AGRANDISSEMENT
DU LIEU D'ENFOUISSEMENT TECHNIQUE DE BFI - BAPE

Il est

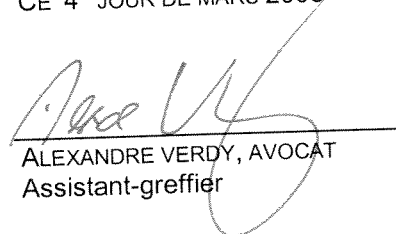
Proposé par : RAYMOND HÉNAULT
Appuyé par : MARIO MORAIS

ET RÉSOLU:

D'approuver le mémoire concernant l'agrandissement du lieu d'enfouissement technique de BFI – usine de triage Lachenaie à être déposé conjointement par la Ville de Terrebonne, la Ville de Repentigny, la Ville de Mascouche et la Ville de Charlemagne dans le cadre des audiences du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement.

ADOPTÉ

VRAIE COPIE CONFORME
SIGNÉE À REPENTIGNY
CE 4^E JOUR DE MARS 2008



ALEXANDRE VERDY, AVOCAT
Assistant-greffier